



REGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LETTRE DE MISSION

Mr **Stéphane MAIPIO**, faisant fonction d'animateur TICE à temps partiel exerce sa mission **deux jours par mois** sous l'autorité de l'IEN chargé de l'enseignement des langues maternelles et en lien étroit avec les deux conseillers pédagogiques. Il collabore à la didactique et à la production numérique avec le chargé de mission du DAASEN *Réussite éducative*. Son agenda précis pour 2019 est la suivant : lundi 18 & mardi 19 mars – lundi 15 & mardi 16 avril – lundi 27 et mardi 28 mai – lundi 17 et mardi 18 juin.

Missions :

- Il participe à la mise en forme numérique des outils pédagogiques produits en formation.
- Il conçoit des tutoriels pour accompagner les équipes éducatives plurilingues – Intervenants en langues amérindiennes, professeurs des écoles habilités à enseigner une/en langue amérindienne.
- Il participe à la gestion des pages amérindiennes du site Langues de Guyane.
- Il accompagne les projets numériques en liaison avec le reste de l'équipe.
- Il partage et mutualise documents, informations et ressources dans le cadre d'un travail en réseau en utilisant des outils numériques de travail collaboratif.

<p>Directrice Académique adjointe Services de l'Éducation Nationale Académie de Guyane Corinne</p> 	<p><i>L'IEN en charge des langues maternelles</i></p> 	<p><i>L'animateur TICE à temps partiel</i></p> 
--	---	--



LETTRE DE MISSION

Mme **Liliane APPOLINAIRE**, faisant fonction de Conseillère pédagogique départementale spécialisée **LANGUES & CULTURES RÉGIONALES (langues amérindiennes)** exerce sa fonction sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'enseignement des langues maternelles dont elle est la collaboratrice et sous l'autorité de la l'IA-DAASEN. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail défini par l'agenda « langues de Guyane.

La Conseillère pédagogique participe au titre d'experte aux travaux des groupes départementaux initiés par Madame la Directrice académique adjointe, à la demande des responsables des groupes.

Elle apporte le regard extérieur objectif, confiant et constructif d'une enseignante expérimentée qui permettra aux professeurs des écoles et aux Intervenants en langue maternelle, quelles que soient les situations dans lesquelles ils exercent, de porter un regard positif sur l'enfant dont la langue maternelle n'est pas le français, de développer une attitude réflexive sur sa pratique et de donner une dimension linguistique et socio-culturelle au métier d'enseignant.

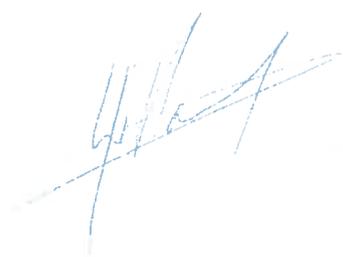
Dans le cadre général des missions générales des CPd :

- Elle suit les enseignants débutants (contractuels, T1) des sites isolés qui sont en charge d'une classe qui coordonne les apprentissages des élèves en français et en langue amérindienne (Elahé, Kayodé, Antekum Pata, Taluhwen, Camopi, Zidok).
- Elle aide à la production d'outils s'inscrivant dans la perspective d'un bilinguisme additif adaptés aux besoins du terrain.
- Elle participe aux jurys d'examen et apporte sa collaboration à l'élaboration de sujets.

Dans le cadre spécifique LANGUES & CULTURES RÉGIONALES :

- Elle accompagne le développement de la filière bilingue kali'na-français de l'école Yanamalé d'Awala-Yalimapo.
- Elle accompagne les Professeurs des Écoles habilités à enseigner une/en langue amérindienne ainsi que ceux qui souhaitent passer l'habilitation L.C.R.

- Elle assure de façon générale le suivi pédagogique des Intervenants en langues maternelles et en particulier celui des Intervenants en langues amérindiennes.
- Sous la responsabilité de l'IEN en charge de l'enseignement des langues maternelles, elle participe à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation L.C.R. tant au plan académique que dans les circonscriptions ou dans les écoles.
- Elle est membre du Conseil Académique des Langues Régionales et des groupes de travail impliquant les L.C.R (exemple : Dicoguy).
- Elle intervient à l'ESPÉ sur le parcours M1/M2 de P.E.-locuteur et sur le module optionnel M2 Langues et Cultures amérindiennes.
- Elle instruit les dossiers à caractère culturel et apporte son concours aux projets renvoyant à sa spécialité (apportant les éléments indispensables avant leur passage en commission).
- Elle participe à l'évaluation des actions menées et tient des comptes rendus.
- Elle participe à la production d'un appareillage didactique dans les langues de Guyane et à la mise en ligne d'informations renvoyant à son domaine sur le site académique « *langues de Guyane* ».
- A la fin de chaque année scolaire, un **rapport d'activités** est adressé à l'IA-DAASEN s/c l'IEN en charge de l'enseignement des langues de Guyane.

<p>L'IA-DAASEN</p> <p>La Directrice Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale Académie de Guyane</p>  <p>Corinne MELON</p>	<p>L'IEN en charge de l'enseignement des LM</p> 	<p>La Conseillère Pédagogique départementale</p> 
---	--	---

Copie à Mr le Recteur-Dasen



LETTRE DE MISSION

Mme **Amiélie KAGO**, faisant fonction de Conseillère pédagogique départementale spécialisée **LANGUES & CULTURES RÉGIONALES (langues businenge[e])** exerce sa fonction sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'enseignement des langues maternelles dont elle est la collaboratrice et sous l'autorité de l'IA-DAASEN. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail défini par l'agenda « langues de Guyane.

La Conseillère pédagogique participe au titre d'experte aux travaux des groupes départementaux initiés par Madame la Directrice académique adjointe, à la demande des responsables des groupes.

Elle apporte le regard extérieur objectif, confiant et constructif d'une enseignante expérimentée qui permettra aux professeurs des écoles et aux Intervenants en langue maternelle, quelles que soient les situations dans lesquelles ils exercent, de porter un regard positif sur l'enfant dont la langue maternelle n'est pas le français, de développer une attitude réflexive sur sa pratique et de donner une dimension linguistique et socio-culturelle au métier d'enseignant.

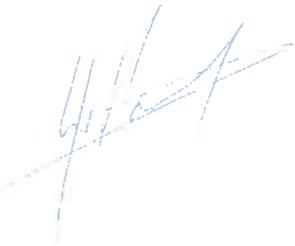
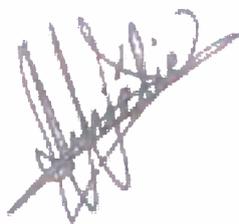
Dans le cadre général des missions générales des CPd :

- Elle suit les enseignants débutants (contractuels, T1) des écoles qui sont en charge d'une classe qui coordonne les apprentissages des élèves en français et en langue businenge[e] (Maripasoula, Papaïchton, Gd Santi, Apatou, St-Laurent, Mana, Kourou).
- Elle aide à la production d'outils s'inscrivant dans la perspective d'un bilinguisme additif adaptés aux besoins du terrain.
- Elle participe aux jurys d'examen et apporte sa collaboration à l'élaboration de sujets.

Dans le cadre spécifique LANGUES & CULTURES RÉGIONALES :

- Elle accompagne le développement des filières bilinguesnenge(e) -français dans l'académie
- Elle accompagne les Professeurs des Écoles habilités à enseigner une/en langue businenge(e) ainsi que ceux qui souhaitent passer l'habilitation L.C.R.

- Elle assure de façon générale le suivi pédagogique des Intervenants en langues maternelles et en particulier celui des Intervenants en langues businenge(e).
- Sous la responsabilité de l'IEN en charge de l'enseignement des langues maternelles, elle participe à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation L.C.R. tant au plan académique que dans les circonscriptions ou dans les écoles.
- Elle est membre du Conseil Académique des Langues Régionales et des groupes de travail impliquant les L.C.R (exemple : Dicoguy).
- Elle intervient à l'ESPÉ sur le parcours M1/M2 de P.E.-locuteur
- Elle instruit les dossiers à caractère culturel et apporte son concours aux projets renvoyant à sa spécialité (apportant les éléments indispensables avant leur passage en commission).
- Elle participe à l'évaluation des actions menées et tient des comptes rendus.
- Elle participe à la production d'un appareillage didactique dans les langues de Guyane et à la mise en ligne d'informations renvoyant à son domaine sur le site académique « *langues de Guyane* ».
- A la fin de chaque année scolaire, un **rapport d'activités** est adressé à l'IA-DAASEN s/c l'IEN en charge de l'enseignement des langues de Guyane.

L'IA-DAASEN	L'IEN en charge de l'enseignement des LM	La Conseillère Pédagogique départementale
<p data-bbox="151 1137 547 1272">La Directrice Académique Adjointe des Services de l'Éducation Nationale Académie de Guyane</p>  <p data-bbox="199 1323 485 1357">Corinne MELON</p>		

Copie à Mr le Recteur-Dasen